

La récupération des matières recyclables à l'extérieur des foyers : avec le bac, ça marche... partout!

Montréal, le 28 juin 2012 – En présence de M. Pierre Arcand, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, de M. François William Croteau, du maire de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie et de nombreux partenaires et invités, M. Daniel Cotte, président de la Table pour la récupération hors foyer (la Table), a rendu public le [rapport d'activités 2008-2011 de l'organisme](#).

« Grâce à la Table, le visage de la récupération des matières recyclables à l'extérieur des foyers a complètement changé au Québec! », a affirmé M. Cotte. Dorénavant, les citoyens peuvent déposer tous leurs contenants de plastique, de verre et de métal, ainsi que les papiers et cartons dans les aires publiques de 450 villes et arrondissements du Québec. De plus, 3 325 gestionnaires de restaurants, bars et hôtels supplémentaires récupèrent maintenant l'ensemble de leurs matières recyclables. Le nombre de lieux desservis par la collecte sélective hors foyer ne cesse de croître. « C'est cet élan que nous voulons souligner avec la campagne Avec le bac, ça marche ...partout! » a-t-il précisé.

M. Cotte était fier d'annoncer que les programmes mis en place génèrent des résultats hors du commun: le taux de récupération dans les lieux publics municipaux ayant fait l'objet d'une caractérisation est de 65% et environ 13 400 tonnes de matières sont dorénavant récupérées annuellement grâce aux systèmes mis en place dans le cadre des programmes de la Table. « La campagne de caractérisation a été réalisée à peine quelques mois après l'installation des équipements dans les différents lieux. Il s'agit, à notre connaissance, d'une première. Nous nous emploierons à renouveler ces mesures de résultats pour constituer un gisement de données fiables en ce qui a trait à la collecte sélective hors foyer », a-t-il ajouté.

Les programmes de la Table mettent de l'avant les principes de concertation, de mobilisation, d'action et de résultats. Plusieurs ententes ont été prises avec des organismes du milieu. Dans l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie, un projet pilote a d'ailleurs été mené sur l'axe de la Plaza St-Hubert afin d'intégrer la récupération des matières recyclables.

Le maire de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie, M. François William Croteau, s'est dit heureux de constater que les propositions des professionnels de l'arrondissement ont été entendues et qu'une étroite collaboration s'est installée dès les premières discussions sur les projets. « Nous pouvons être fiers d'avoir réussi ensemble à mettre en oeuvre une initiative qui fait l'unanimité parmi les acteurs concernés. De plus, l'implantation des bacs sur rues et auprès des commerçants a non seulement contribué à nos objectifs environnementaux mais a également amélioré la propreté du secteur », a témoigné M. Croteau.

Mme Giuliana Piaggio directrice de l'éco quartier Rosemont-La Petite-Patrie et M. Mike Parente de la SDC Plaza St-Hubert se sont dit enchantés de l'expérience et des résultats alors que dorénavant, 88 % des restaurants, bars et hôtels de l'arrondissement et 93 % des commerçants de la Plaza St-Hubert participent à la collecte sélective municipale. Ces établissements pourront dire « mission accomplie » quant à l'objectif de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles à cet égard!

De son côté, Mme Maryse Vermette, présidente-directrice générale de Éco Entreprises Québec a rappelé à quel point il était important de proposer une solution intégrée qui permet de reproduire le geste simple posé à la maison, de déposer toutes les matières recyclables au même endroit, en même temps. « Les résultats mesurés de la collecte sélective municipale présentent des performances en croissance constante, tant en tonnes récupérées qu'en taux de récupération. Les initiatives de la Table, uniques à si grande échelle, sont un prolongement de tous nos efforts pour l'optimisation de ce système ».

M. Pierre Arcand a conclu la présentation en rappelant les cibles de la récente Politique québécoise de gestion des matières résiduelles du gouvernement du Québec. « En adoptant la Politique en 2011, nous nous sommes fixés des objectifs ambitieux, dont celui de bannir complètement le papier et le carton des sites d'enfouissement d'ici 2013. Le programme de la Table est un des outils essentiels qui nous permettra d'y arriver. La situation de la récupération hors foyer ne cesse de progresser au Québec, comme en témoignent les résultats que nous dévoilons aujourd'hui. Grâce aux efforts déployés par la Table et ses partenaires, nous pouvons maintenant affirmer que la collecte sélective produit des résultats concrets et c'est ce dont nous avons besoin pour atteindre nos cibles », a-t-il souligné.

Rappelons que la Table pour la récupération hors foyer est un organisme à but non lucratif, composé de partenaires des secteurs public, privé et associatif ayant comme objectif commun l'optimisation des performances de la collecte sélective des matières recyclables hors foyer. Au cours de ses quatre premières années d'existence, la Table a constitué un fonds de 8 millions de dollars en contributions volontaires des membres! Voyez le [rapport complet](#) sur le site Internet de la Table au www.tablehorsfoyer.ca.

- 30 -

Renseignements:

Sophie Bergeron
Directrice des communications
514 603-6987
www.tablehorsfoyer.ca